

AIDE pour réussir!!

Par **A_D**, le **05/02/2015** à **17:13**

Bonjour a tous!

Voila j'ai complètement ratée mon premier semestre de L1 avec une moyenne de 4/20 (il ma fallu pas mal de temps a fin de m'adapter au rythme). Mais maintenant je suis super motivée et je me demandais si c'était possible de me rattraper au second semestre (certains me disent oui et d'autres impossible). Comme je n'y connais rien j'aimerais qu'on m'explique comment ça fonctionne. Est-il possible de valider qu'un seule semestre? Et les rattrapages? Est-ce que je peux toujours être sauvée^^?

Merci.

Par **Coco67**, le **05/02/2015** à **18:17**

Bonjour, ça m'étonnerait que tu arrives à rattraper ton année, parce que 4, il faudrait que tu es 16 au second semestre pour rattraper par compensation. Après c'est vrai tu as les rattrapages, si tu bosses à fond y'a toujours moyen mais il faut vraiment t'y mettre.

Est-ce un problème de manque de travail ou de méthode de travail?

Par **Alister**, le **05/02/2015** à **18:36**

Bonsoir,

Très sincèrement avec une moyenne de 4/20, vous n'avez aucune chance d'avoir votre année. En théorie, c'est bien sûr possible mais en pratique, je ne pense pas que c'est arrivé même une fois de combler un si gros retard de notes. Par ailleurs, même si cette notation ne reflète pas votre capacité maximum de travail, elle reflète approximativement votre niveau **actuel** de connaissances juridiques. Le fossé à combler en terme de connaissances est vraiment large. Il faut se rendre à l'évidence qu'il vous sera difficile d'avoir même la moyenne au 2e semestre. Ceci étant, redoubler sa 1e année n'est pas une fatalité, et n'entrave pas non plus la sélection future dans la plupart des cas, à condition de se mettre au boulot par la suite.

Par contre si vous sentez que le droit est quelque chose qui vous plaît et que vous envisagez de vous y mettre à fond à partir de maintenant, la meilleure chose à faire à partir de maintenant serait d'essayer de valider votre 2e semestre afin de ne pas devoir le repasser. Ainsi, lors du redoublement, vous auriez tout un semestre de libre, qu'il serait très intelligent

de passer à l'étranger. Voici, comment il me semble intéressant de transformer cet échec en possible force future.

Par **A_D**, le **05/02/2015 à 18:52**

Je dirais que c'est un problème de manque de travail et motivation.
Mais si j'obtiens une moyenne de 12 au 2eme semestre et que j'aille aux rattrapages et rattrape les notes des CM du premiers semestres (sans compter les notes des td et d'organisation europeenne et relations internationales)... Ce sera toujours impossible? (Jsuis vrmt désespérée)

Par **Alister**, le **05/02/2015 à 19:02**

Même avec une moyenne de 12 au 2e semestre (qui n'est pas simple à obtenir, surtout si vous partez de loin...), il vous restera 4 points à rattraper aux rattrapages... C'est énorme. Et il ne faut pas compter sur des points jury.

Non il vous faut juste essayer de valider ce que vous pouvez valider comme matière, pour avoir plus de temps libre l'année prochaine et essayer pendant ce 2e semestre de comprendre ce qui n'a pas été et de corriger les erreurs.

Il s'agit très probablement à la fois d'un problème de méthode et de manque de travail.

Et encore une fois, un redoublement, ce n'est pas la fin du monde, même si psychologiquement ce n'est pas facile à vivre, il faut le voir comme l'opportunité de construire autre chose si vous validez votre 2e semestre.

Je le dis, en connaissance de cause, j'ai redoublé ma 1e année (même si à l'époque, on n'avait pas de rattrapages du tout). Il faut penser à la suite maintenant en faisant du mieux possible pour s'améliorer pour l'année prochaine.

Par **Fax**, le **05/02/2015 à 21:45**

Bonsoir,

A_D, il vous faut regarder attentivement les règlements d'examen de votre faculté pour savoir les conditions de rattrapages. Je m'explique :

Dans ma faculté, la session de rattrapage se fait semestre par semestre et surtout elle n'est ouverte qu'aux étudiants qui ont au minimum 8/20, donc dans ce cas de figure, la moyenne de 4/20 correspond à un ajournement, il faudra repasser les matières du 1er semestre qui n'ont pas été validées.

En revanche, la compensation entre semestres d'une même année de licence est admise.

Donc comme il a été dit plus haut, les matières du 1er semestre seraient validées par compensation dans le cas où la moyenne des deux semestres atteindrait 10/20.

Regardez sans plus attendre les arrêtés d'examen que vous trouverez en principe sur le site internet de votre établissement.

Par **Emillac**, le **05/02/2015** à **23:06**

Bonsoir,

Tout à fait d'accord avec Alister.

Vous pouvez toujours tenter le coup, mais sans trop rêver et préparez-vous un "plan B".

Un redoublement bien préparé et bien mené n'a rien de catastrophique. C'est uniquement un bon moyen de "remettre les pendules à zéro" si ça doit se passer dès la L1.

Par **Yn**, le **06/02/2015** à **10:10**

[citation]Je dirais que c'est un problème de manque de travail et motivation.

Mais si j'obtiens une moyenne de 12 au 2eme semestre[/citation]

Je rejoins les précédents messages : ne te mets pas en tête des espoirs infondés. Tu ne passeras jamais de 4 à 12/20.

Dès le S2, on se base sur les compétences acquises au S1 (elles sont certes limitées, mais on ne les construit pas comme ça en deux jours, il faut - beaucoup - de boulot). Autrement dit, un étudiant qui a travaillé régulièrement au S1 n'est pas totalement novice au début du S2 et on peut commencer à accélérer. Le changement n'est pas exceptionnel, mais il est réel.

Comme *Alister* l'a dit, ton niveau actuel est très bas. Partant, il faut déjà te concentrer sur le S2 le bosser à fond et te préparer à de très longues heures de travail car si tu veux répondre aux exigences du S2, tu vas devoir combler des lacunes du S1 en même temps. Déjà qu'un étudiant "au niveau" doit s'investir au S2, dans ta situation tu as une double charge de travail (honnêtement, je pense qu'aucun étudiant ne peut réaliser ça à l'université).

Pour les rattrapages, tout dépend des modalités. De mon expérience, en dessous de 8,5/20, ça s'annonce plutôt mal.

Une fois le S2 terminé, tu ne seras pas en vacances : bosse à fond tes rattrapages, notamment le S1 toujours dans le but de combler les lacunes accumulées. Tu verras bien ce qu'il se passe après les résultats des rattrapages...

Un doublement n'est pas une catastrophe, tu ne remets pas en cause ton parcours en droit. Mais, et ce mais est d'une importance capitale, tu n'auras plus le droit à l'erreur. Tu devras ensuite faire un parcours sans faute afin de prouver qu'il s'agissait juste d'une "erreur de jeunesse".